

**Association des Conseil des  
infirmières et infirmiers du Québec  
Rencontre de la Table des CII  
COMPTE RENDU**

Séance du : Jeudi le 12 avril 2018

Lieu : Webinaire Zoom : <https://zoom.us/j/551374626>

Conférence téléphonique : 1 647 558 0588, code # 551374626

<p><b>Liste des CII présents :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. CHU de Québec - Université Laval</li> <li>2. CISSS de la Côte-Nord</li> <li>3. CISSS de la Gaspésie</li> <li>4. CISSS de la Montérégie-Centre</li> <li>5. CISSS de la Montérégie-Est</li> <li>6. CISSS de la Montérégie-Ouest</li> <li>7. CISSS de Lanaudière</li> <li>8. CISSS des Laurentides</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>9. CIUSSS de la Mauricie et Centre du Québec</li> <li>10. CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal</li> <li>11. CIUSSS de l'Estrie-CHU de Sherbrooke</li> <li>12. CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal</li> <li>13. CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal</li> <li>14. CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal</li> <li>15. CUSM</li> <li>16. Institut Philippe-Pinel de Montréal</li> </ol>	<p><b>Liste des administrateurs de l'ACIQ :</b></p> <p>Steeve Gauthier Geneviève Landry</p>
<p><b>Prise de notes et rédaction :</b> Colombe-Hélène Jacques</p>		

SUJET	COMMENTAIRES	Responsable Échéancier
1. Ouverture de la rencontre et mot du président	L'assemblée est ouverte à 12 h 04. Les présences sont notées.	
2. Lecture de l'ordre du jour	<p>L'ordre du jour est lu par le président et les points suivants sont ajoutés aux affaires diverses :</p> <p>7.1 Élections au sein des CII (Chantal Voghel, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal)</p> <p>7.2 Consignes par rapport à la régie interne du CIIA (Marie-Hélène St-Pierre, CISSS de la Côte-Nord)</p> <p><i>Suzie Côté, CIUSSS de la Mauricie et Centre du Québec, en propose l'adoption et elle est appuyée de Geneviève Landry, CISSS de Lanaudière. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.</i></p>	
3. Approbation du compte rendu de la rencontre du 6 février 2018	<p>Le compte rendu est approuvé sans ajout ni modification.</p> <p><i>Suzie Côté, CIUSSS de la Mauricie et Centre du Québec, en propose l'approbation et elle appuyée de Mélissa Giroux, CISSS de la Montérégie-Est. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.</i></p>	

SUJET	COMMENTAIRES	Responsable Échéancier
<p>4. Suivis au compte rendu de la rencontre du 6 février 2018</p> <p>a) Guide de fonctionnement d'un CII</p> <p>b) Confidentialité versus règlement des CII</p> <p>c) Avis sur le droit de prescrire</p> <p>d) Avis modèle sur les préoccupations des ressources infirmières en CHSLD préparé pour les CII</p>	<p>La participation à l'élaboration du guide de fonctionnement a été très fructueuse auprès des membres et permet maintenant de retourner le document aux responsables du document initial, Francis Brisson, Rinda Hartner et Paule Jubinville. Au retour, le guide sera acheminé aux partenaires du réseau en mai-juin, soit à la direction des Soins infirmiers du MSSS, à certaines infirmières et à des maisons d'enseignement. Il sera avantageux que les maisons d'enseignement en prennent connaissance et y prennent part afin de promouvoir le guide aux infirmières de la relève. L'échéancier fixé est respecté.</p> <p>La DSI nationale, Sylvie Dubois, et son équipe, ont apporté un ajout au règlement type des CII concernant la confidentialité. L'ACIIQ et le CMDP ont fait part chacun d'un libellé et celui du CMDP a été retenu. L'ACIIQ en a pris connaissance et est en accord.</p> <p>Ainsi, un nouveau canevas de règlement type du MSSS émettant des balises plus claires quant à l'intégration des mandats des anciennes Commissions infirmières régionales (CIR), ce qui contribuera à baliser plus précisément la responsabilité des établissements ayant une responsabilité régionale.</p> <p>Cela implique que chaque CII devra apporter des modifications à son règlement individuel. Comme le processus doit passer plusieurs étapes avant l'acceptation finale du Ministre, Steve Gauthier suggère fortement d'attendre ce nouveau canevas pour y apporter d'autres modifications souhaitées. Aussi, à titre d'information, le MSSS réclamera la même démarche aux trois conseils au même moment, ACMQ, ACMDP et ACIIQ.</p> <p>Les membres se questionnent sur la date de réception de ce nouveau canevas. Steve Gauthier communiquera à nouveau avec Sylvie Dubois afin de mieux connaître les échéances et informera les membres.</p> <p>L'avis a été déposé à la Gazette officiel le 19 février dernier.</p> <p>Les membres ont demandé à l'Association à la rencontre précédente d'intercéder auprès du MSSS à ce sujet. Discuté en CA, les administrateurs ont préféré préparer un avis modèle à compléter par les CII individuellement afin d'y refléter les préoccupations et les spécificités de chacun. Cette décision a été prise car la prestation sécuritaire des soins a des répercussions partout, pas seulement en CHSLD. L'ACIIQ a donc utilisé cette stratégie pour faire transiter cet avis à travers les</p>	

SUJET	COMMENTAIRES	Responsable Échéancier
	<p>organisations. Il est à noter que l'ACIQ a soumis cet avis à Sylvie Dubois qui l'a trouvé pertinent.</p> <p>Au moins un CISSS a utilisé cet avis, l'a soumis à leur DSI qui l'a approuvé, et a été acheminé au CA de l'organisation. Un autre CISSS compte l'utiliser sous peu.</p>	
<p>5. Questionnements du CHU de Québec</p> <p>a) Adhésion des administrateurs de l'ACIQ au CECII de leur établissement</p>	<p>Steeve Gauthier rappelle la préoccupation du CHU de Québec à savoir que les administrateurs du CA de l'Association ne sont pas tous membres actifs de leur CECII respectif.</p> <p>Antissar Lemzouri intervient et remercie le président pour son ouverture à parler de ce sujet. Sans nullement remettre en question la compétence des administrateurs, les membres de son CECII se questionnent sur leur expertise à accompagner les CII puisque leurs connaissances des enjeux de l'heure, des dossiers majeurs, des indicateurs de qualité, etc. sont incomplètes n'ayant pas un contact direct et quotidien avec la réalité terrain.</p> <p>Steeve Gauthier informe l'assemblée qu'actuellement 5 administrateurs sur 8 sont membres actifs de leur CECII, les autres en ont été membres par le passé. Par ailleurs, les statuts et règlements de l'ACIQ ne prévoient pas cette obligation pour plusieurs raisons, dont celle qui consiste en la difficulté de recrutement d'administrateurs qui ont envie de travailler pour l'ACIQ. Il est fortement apprécié qu'une candidate au CA soit membre de son CII et cette personne est privilégiée lors d'une cooptation. De plus, lors d'élections, l'ACIQ approche directement les CII pour le recrutement auprès de leurs membres.</p> <p>Le président ajoute que la Table des présidentes et vice-présidentes des CII initie un échange entre les administrateurs et les membres qui permet de parler des préoccupations de chacun et permet ensuite à l'ACIQ de les transmettre en plus haute instance. L'ACIQ a la légitimité en tant que lobbyiste d'échanger directement avec l'équipe de la direction des Soins infirmiers au MSSS. Elle est justifiée de questionner, de recommander, d'échanger à ce plateau politique et ainsi apporter une orientation aux décisions ministérielles qui touchent tout le réseau infirmier. L'ACIQ a développé des liens étroits avec d'autres associations, telles que l'OIIQ, l'ACMQ et l'ACMDP et est ainsi informée de tous les côtés.</p> <p>Cependant, la possibilité que la majorité des administrateurs ne soient pas membres de leur CECII cause effectivement une interrogation. Les statuts et règlements seront revus à l'AGA de 2018 et ce sujet sera débattu afin d'adopter des amendements à cet égard s'il y a lieu.</p>	<p>AGA 2018</p>

